

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 364160
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Lise MICHAUD, 350 Boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, QC, G5L 5C7			
A DÉFENDEUR			
PERSONNE PHYSIQUE <input checked="" type="radio"/>		PERSONNE MORALE <input type="radio"/>	
NOM 1 LANDRY	NOM 2	PRÉNOM Gilbert	
NOM DE L'ORGANISME		DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/> SEVE <input type="checkbox"/>
RAISON SOCIALE			
ADRESSE 159 rue des Méandres		APP.	CASIER POSTAL CODE POSTAL G0C 1L0
MUNICIPALITÉ Pointe-à-la-Croix	PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> [REDACTED]	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>	PROVINCE/ÉTAT QC
NEQ <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	
B INFRACTION			
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input checked="" type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2023-05-02	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 09:00
ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)		
N° Dossier (BAK) 2411272	EXPLOITANT-ENTITÉ 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE B-3.1
NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal			
ART. LOI PRINCIPALE 5 al. 1	N° LOI/RÉG. APPL. 1		
ARTICLE RÉGL. APPL. 1			
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102	CODE DÉF. CODE VEH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION ETANT GARDIEN D'UN ANIMAL, NE S'EST PAS ASSURE QUE SON BIEN-ETRE OU SA SECURITE NE SOIT PAS COMPROMIS.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>			
C LIEU D'INFRACTION			
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Maison d'habitation, bâtiments, roulottes et terrain situés au 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0		NO RAPPORT D'INSPECTION 3572497	
		LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 06030	DISTRICT JUDICIAIRE Bonaventure
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS			
CHOSSES SAISIES <input checked="" type="checkbox"/>	DESCRIPTION 57 chiens	ANNEXE <input type="checkbox"/>	
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER		
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input checked="" type="checkbox"/>	Télémandat de perquisition, procès verbal de saisie et rapport d'exécution#000-25-003169-239	ANNEXE <input checked="" type="checkbox"/>	
E FAITS ET GESTES PERTINENTS			
Je, Lise MICHAUD, inspectrice à l'emploi du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), me présente le 2 mai 2023 à 9:00 au 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0 pour effectuer une perquisition en lien avec le bien-être et la sécurité de l'animal sont compromis et opération sans permis. Je suis accompagnée de Mme Isabelle MORIN, inspectrice MAPAQ, de l'agente Véronique Girard, matricule [REDACTED] et l'agent Samuel Perron, matricule [REDACTED] de la Sûreté du Québec et de 3 personnes du service animalier.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM MICHAUD	PRÉNOM Lise	NOM MORIN	PRÉNOM Isabelle
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-05-30	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-06-05
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 364160
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Lise MICHAUD, 350 Boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, QC, G5L 5C7			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>À mon arrivé sur place, M. Gilbert LANDRY est absent. J'informe [REDACTED] que j'ai un télémandat de perquisition (#000-25-003169-239 en annexe A-6) et je lui en remets une copie. Elle fait un téléphone. Quelques minutes plus tard, M. Gilbert LANDRY arrive à la maison, je l'informe que j'ai un mandat de perquisition et je lui pointe la copie qui se trouve sur la table de cuisine s'il veut en prendre connaissance. Je lui fais part de ses droits au silence et à un avocat.</p> <p>Les chiens sont répartis dans les bâtiments incluant la maison d'habitation et certains sont à l'attache à des niches. En faisant le dénombrement, je compte un total de 38 chiens de plus de 6 mois et de 21 chiens de moins de 6 mois (voir annexe A-25).</p> <p>Je commence par la maison d'habitation (bâtiment #1 de l'annexe A-25), il y a 3 chiens au rez-de-chaussée. J'entends des sons de jappement provenant du sous-sol. Je descends au sous-sol et je constate une grande zone humide au sol, pouvant correspondre à une infiltration eau. Je constate que 4 chiens sont gardés en cage (photo 1) Il fait sombre et je dois allumer la lampe de poche de mon cellulaire pour voir correctement les chiens. Dans une autre pièce fermé attenant (photo 2), il y a des chiens qui y sont gardés. Lorsque [REDACTED] ouvre la porte, je constate que la lumière est éteinte et il fait sombre. Elle l'allume pour que je puisse constater. Lorsque je rentre, je sens une mauvaise odeur (odeur d'urine et d'excréments) et je constate qu'il y a des enclos de maternité (photo 3). 4 enclos contiennent une mère avec des chiots. Un autre enclos contient 3 chiots de type yorkshire et je constate la présence d'une bouteille d'eau de javel pleine qui est accessible aux chiots, qui pourrait être un danger pour la santé si ingéré (photo 4). Les murs sont sales de matière brune pouvant correspondre à des excréments. Dans les enclos contenant des chiennes avec leurs chiots, je constate que celles-ci n'ont pas d'installation pouvant s'isoler au besoin de leurs petits qui est une exigence à l'article 40 du règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens (voir annexe A-18 et photo 3).</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM MICHAUD	PRÉNOM Lise	NOM MORIN	PRÉNOM Isabelle
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice <input checked="" type="checkbox"/>	
DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-05-30		DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-06-05	
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 364160
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Lise MICHAUD, 350 Boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, QC, G5L 5C7			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
<p>Dans le bâtiment bleu (bâtiment #3 de l'annexe A-25), dès mon entrée, je sens une forte odeur d'ammoniac (yeux et gorge qui piquent), malgré que la ventilation soit en fonction. Je constate que le bâtiment est en mauvais état avec une accumulation de poussière et de toiles d'araignées (photo 5). Je constate aussi dans le seul enclos occupé par les chiens, que celui-ci n'est pas propre. Les murs sont sales de matière brune pouvant correspondre à des excréments (photo 6). Des sections en bois brute sont aussi présente et ne sont pas lisse, ni facilement lavable.</p> <p>Ensuite, j'entre dans le bâtiment en face (bâtiment #4 de l'annexe A-25). La porte du bâtiment est ouverte. Je constate la présence de 2 chiots. Je constate que la porte de l'enclos est fermée et la chienne est à l'extérieur de l'enclos, faisant qu'elle n'a pas accès à ses chiots qui est une exigence à l'article 40 du règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens (voir annexe A-18). Je prends la température dans le bâtiment avec mon thermomètre Checktemp (calibrage en annexe A-3) et celle-ci est de 8,7°C (photo 7), ce qui n'est pas compatible avec les impératifs biologiques des chiots. Aucune chaufferette n'est en fonction dans le bâtiment. Suite au constat, [REDACTED] met la chaufferette en fonction. Je constate aussi que les murs sont sales de matière brune pouvant correspondre à des excréments. Des sections en bois brute sont aussi présente et ne sont pas lisse, ni facilement lavable, cela augmente les risques de transmission de pathogènes. De plus, je constate la présence d'un trou dans le mur qui pourrait être une source de blessure (photo 8).</p> <p>Dans le petit bâtiment à côté (bâtiment #5 de l'annexe A-25), je constate que celui-ci n'est pas complètement fermé et contient une partie grillagée sur la porte à l'avant. Il fait sous 10°C à l'extérieur lors de l'inspection (j'ai les mains qui ont gelé durant l'intervention). Les chiens n'ont aucun endroit pour s'isoler et garder leur chaleur par temps froid et la température n'est pas compatible avec les impératifs biologiques des chiens. Je constate des sections en bois brute et sont ni lisses, ni facilement lavables et les murs sont sales de matière brune pouvant correspondre à des excréments (photo 9).</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM MICHAUD	PRÉNOM Lise	NOM MORIN	PRÉNOM Isabelle
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-05-30	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-06-05
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 364160
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Lise MICHAUD, 350 Boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, QC, G5L 5C7			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
<p>COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/></p> <p>Dans le bâtiment face au garage (bâtiment #8 de l'annexe A-25), en entrant, j'ai les yeux et la gorge qui piquent m'indiquant une forte accumulation d'ammoniac. La ventilation n'est pas en fonction dans le bâtiment. Je constate la présence de trou dans les murs, des sections en bois brute qui sont ni lisses, ni facilement lavables et les murs sont sales de matière brune pouvant correspondre à des excréments (photo 10). Je constate la présence de bois ou de murs grugés dans les enclos, dont les éclats de bois pourraient être une source de blessure si ingéré. Les bols d'eau et de nourriture sont en mauvais état et pourraient être une source de blessures pour les chiens (photo 11).</p> <p>À l'extérieur, je constate 2 chiens qui sont attaché à des niches. Une niche est trop grande par rapport à la grosseur du chien pour que celui-ci puisse garder sa chaleur par temps froids (photo 12). Pour l'autre chien, je constate que le dôme isolant est grugé, dont les éclats pourraient être une source de blessure si ingéré (photo 13).</p> <p>Plusieurs chiens sont gardés dans des enclos sur un fond de ripe ou de papier journal. Ainsi, plusieurs bols de nourriture et d'eau sont contaminés par la litière (photo 6 et 11).</p> <p>Certains chiens ont un manquement au niveau du toilettage et ont le poil long, cotonné, sale. Je constate aussi que certains chiens ont une accumulation de tartre et ont des dents déchaussés (photo 14). Je constate aussi que certains chiens ont des sécrétions noires au niveau des oreilles.</p> <p>Je constate qu'à ce jour je n'ai pas vu d'amélioration marquante suite à mes demandes et/ou recommandations (voir annexe A-26).</p> <p>À la suite de mes constatations, je procède à la saisie de 57 chiens (voir procès-verbal en annexe A-5 et la liste des animaux en annexe A-27) avec l'aide du service animalier. Les chiens ont été conduits dans un lieu sécuritaire pour qu'ils reçoivent les soins nécessaires. M. Gilbert LANDRY accepte de signer, sans hésitation, ni résistance une cession des animaux saisis au MAPAQ (voir annexe A-11). 2 chiens sont laissés dans la maison conditionnellement à un examen vétérinaire et à la stérilisation.</p>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM MICHAUD	PRÉNOM Lise	NOM MORIN	PRÉNOM Isabelle
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-05-30	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-06-05
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 364160

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE
Lise MICHAUD, 350 Boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, QC, G5L 5C7

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » OU SUITE DE « F »

Suite à la saisie, les animaux sont vus par des vétérinaires pour une évaluation de leur état de santé les 3, 4, 5 et 10 mai 2023. Selon les déclarations de [REDACTED] et de [REDACTED] (annexe A-4a et A-4b), elles arrivent à la conclusion que l'état de l'ensemble des animaux démontre que les soins de base n'étaient pas apportés vu la condition de leur pelage, les griffes longues, les problèmes dentaires, les otites, les problèmes oculaires. Certaines conditions génétiques ont été transmises telles que les problèmes de malocclusion dentaire, de maladie parodontale, de luxation des rotules, des hernies.

Par conséquent, M. Gilbert LANDRY, étant gardien des animaux, ne s'est pas assuré que le bien-être ou la sécurité de ses animaux ne soit pas compromis et contrevient ainsi à l'article 5 al.1 de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal B-3.1. Considérant que les animaux n'ont pas accès à une qualité convenable d'eau et de nourriture, ont un lieu de garde insalubre, non convenable et dont l'aménagement ou l'utilisation des installations est susceptible d'affecter leur bien-être ou leur sécurité, n'ont pas la protection nécessaire contre le froid et ne reçoivent pas les soins de base requis, le bien-être ou la sécurité des animaux est présumé compromis.

J'ai identifié le 2 mai 2023 M. Gilbert LANDRY à l'aide de son permis de conduire [REDACTED] [REDACTED] qu'il m'a fourni à ma demande. M. Gilbert LANDRY, que j'ai rencontré le 2 mai 2023, est la même personne qui apparaît sur la photo de la carte (photo 15).

Preuves de responsabilité des lieux:

- Le nom de M. Gilbert LANDRY figure au rôle d'évaluation du 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0 (voir annexe A-9).
- L'adresse du 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0 figure au permis de conduire de M. Gilbert LANDRY (voir photo 15).

Preuves d'identification de M. Gilbert LANDRY comme gardien des animaux :

- Le fait que M. Gilbert LANDRY signe la cession des animaux (voir annexe A-11), vient faire le lien qu'il est bien gardien des animaux.
- M. Gilbert LANDRY est présent lors de l'intervention du 2 mai 2023.

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION				DEUXIÈME AGENT ATTESTATION			
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :				J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :			
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>				A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			
NOM MICHAUD	PRÉNOM Lise	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	NOM MORIN	PRÉNOM Isabelle	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-05-30	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-06-05	SIGNATURE [REDACTED]	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 364160
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Lise MICHAUD, 350 Boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, QC, G5L 5C7			

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » OU SUITE DE « F »

EXPLOITATION - OPÉRATION

1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2)

	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS			
N° DE PERMIS			
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)			
DATE DE DÉLIVRANCE			
DATE D'EXPIRATION			

2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE

- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION . DES CLIENTS CONSOMMENT .
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :
 - ON ENTREPOSE , SERT , OFFRE EN VENTE , VEND , FOURNIT , PRÉPARE , CONDITIONNE OU TRANSFORME DES ALIMENTS , DE LA GLACE
 - OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES , DES PRODUITS CARNÉS , DES OEUFS , DES PRODUITS LAITIERS , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS ,
 - DES PRODUITS MARINS , DES PRODUITS D'EAU DOUCE , DES PRODUITS VÉGÉTAUX , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE , DE L'EAU AU VOLUME ,
 - DES REPAS OU COLLATIONS DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE .
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :
 - ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS , DES CONTENANTS D'ALIMENTS , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE ,
 - DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX DESTINÉS AUX ANIMAUX .
- ON Y ABAT DES ANIMAUX . ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU . ON PRÉLÈVE , GARDE , DISTRIBUE , UTILISE OU FAIT LE COMMERCE DE LA SEMENCE ANIMALE .
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) .

TYPE	NOMBRE
chiens, chiots	38, 21

IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR .

(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)

3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE , **PRODUITS** , **OBJETS** , **ÉQUIPEMENTS** , **LIEUX** **OU VÉHICULES** .

DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR : Lise MICHAUD et Isabelle MORIN

PREMIER AGENT ATTESTATION				DEUXIÈME AGENT ATTESTATION			
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>				J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			
NOM MICHAUD	PRÉNOM Lise	NOM MORIN	PRÉNOM Isabelle				
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]				
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-05-30		DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-06-05	
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]					

ORIGINE					
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 364159	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Lise MICHAUD, 350 Boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, QC, G5L 5C7					
A DÉFENDEUR					
PERSONNE PHYSIQUE <input checked="" type="radio"/>		PERSONNE MORALE <input type="radio"/>			
NOM 1 LANDRY	NOM 2	PRÉNOM Gilbert			
NOM DE L'ORGANISME		DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR	SEXE	
RAISON SOCIALE					
ADRESSE 159 rue des Méandres		APP.	CASIER POSTAL	CODE POSTAL G0C 1L0	
MUNICIPALITÉ Pointe-à-la-Croix		PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE	HORS QUÉBEC <input type="checkbox"/>
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS <input checked="" type="checkbox"/>	PLAQUE D'IMMATRICULATION <input type="checkbox"/>		PROVINCE/ÉTAT	
	NEQ <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	QC	
B INFRACTION					
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input checked="" type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2023-05-02	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 09:00	ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 2411272 0001	MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE B-3.1	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal	
ART. LOI PRINCIPALE 16	N° LOI/RÉG. APPL. 1				
ARTICLE RÉGL. APPL. 1					
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102	CODE DÉF.	CODE VEH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION ETAIT GARDIEN DE 15 CHATS OU CHIENS ET PLUS SANS ETRE TITULAIRE D'UN PERMIS DELIVRE A CETTE FIN PAR LE MINISTRE.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>					
C LIEU D'INFRACTION					
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Maison d'habitation, bâtiments, roulottes et terrain situés au 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0			NO RAPPORT D'INSPECTION 3572497		
			LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 06030	DISTRICT JUDICIAIRE Bonaventure	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS					
CHOSSES SAISIES <input checked="" type="checkbox"/>	DESCRIPTION 57 chiens				ANNEXE <input checked="" type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER				
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input checked="" type="checkbox"/>	Télémandat de perquisition, procès verbal de saisie et rapport d'exécution#000-25-003169-239				
E FAITS ET GESTES PERTINENTS					
Je, Lise MICHAUD, inspectrice à l'emploi du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), me présente le 2 mai 2023 à 9:00 au 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0 pour effectuer une perquisition en lien avec le bien-être et la sécurité de l'animal sont compromis et opération sans permis. Je suis accompagnée de Mme Isabelle MORIN, inspectrice MAPAQ, de l'agente Véronique Girard, matricule [REDACTED] et l'agent Samuel Perron, matricule [REDACTED] de la Sûreté du Québec et de 3 personnes du service animalier.					
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>					
PREMIER AGENT ATTESTATION			DEUXIÈME AGENT ATTESTATION		
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>			J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		
NOM MICHAUD	PRÉNOM Lise	MATRICULE [REDACTED]	NOM MORIN	PRÉNOM Isabelle	MATRICULE [REDACTED]
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>			AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	<input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-05-30	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	<input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-06-05
SIGNATURE [REDACTED]			SIG [REDACTED]		

ORIGINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 364159
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Lise MICHAUD, 350 Boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, QC, G5L 5C7			

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » OU SUITE DE « F »

À mon arrivé sur place, M. Gilbert LANDRY est absent. J'informe [REDACTED] que j'ai un télémandat de perquisition (#000-25-003169-239 en annexe A-6) et je lui en remets une copie. Elle fait un téléphone. Quelques minutes plus tard, M. Gilbert LANDRY arrive à la maison, je l'informe que j'ai un mandat de perquisition et je lui pointe la copie qui se trouve sur la table de cuisine s'il veut en prendre connaissance. Je lui fais part de ses droits au silence et à un avocat.

Je fais le tour des installations. Les chiens sont répartis dans les bâtiments incluant la maison d'habitation et certains sont à l'attache à des niches. En faisant le dénombrement, je compte un total de 38 chiens de plus de 6 mois et de 21 chiens de moins de 6 mois (voir annexe A-25).

Le permis du MAPAQ émis à cette adresse au nom de M. Gilbert LANDRY expirait le 24 janvier 2023 (voir annexe A-21). Aucune demande de renouvellement n'a été reçu au MAPAQ et donc M. Gilbert Landry ne détenait pas de permis en règle le 2 mai 2023 (voir annexe A-10).

Par conséquent, M. Gilbert LANDRY était gardien de 15 chats ou chiens et plus sans être titulaire d'un permis délivré à cette fin par le ministre et contrevient ainsi à l'article 16 de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal B-3.1.

J'ai identifié le 2 mai 2023 M. Gilbert LANDRY à l'aide de son permis de conduire [REDACTED] [REDACTED] qu'il m'a fourni à ma demande. M. Gilbert LANDRY, que j'ai rencontré le 2 mai 2023, est la même personne qui apparaît sur la photo de la carte (photo 15).

Preuves de responsabilité des lieux:

- Le nom de M. Gilbert LANDRY figure au rôle d'évaluation du 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0 (voir annexe A-9).
- L'adresse du 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0 figure au permis de conduire de M. Gilbert LANDRY (voir photo 15).

SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION

DEUXIÈME AGENT ATTESTATION

J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
NOM MICHAUD	PRÉNOM Lise		NOM MORIN	PRÉNOM Isabelle	
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]		AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-05-30	<input checked="" type="checkbox"/>	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ: Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-06-05	<input checked="" type="checkbox"/>
SIGNATURE [REDACTED]			SIGNATURE [REDACTED]		

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 364159
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Lise MICHAUD, 350 Boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski, QC, G5L 5C7			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
Preuves d'identification de M. Gilbert LANDRY comme gardien des animaux :			
- Le fait que M. Gilbert LANDRY signe la cession des animaux (voir annexe A-11), vient faire le lien qu'il est bien gardien des animaux.			
- M. Gilbert LANDRY est présent lors de l'intervention du 2 mai 2023.			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM MICHAUD	PRÉNOM Lise	NOM MORIN	PRÉNOM Isabelle
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTÉ]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-05-30	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2023-06-05
SIGNATURE [REDACTÉ]		SIGNATURE [REDACTÉ]	



Date: 2023-05-02

Heure d'arrivée: 09:00

Numéro du rapport d'inspection: 3572497

Raison de la visite: Insp. plainte (04)

Exploitant: [REDACTED]

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 159 DES MEANDRES, POINTE-A-LA-CROIX, G0C1L0, (Québec)

Numéro de dossier: 2411272 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

Les situations marquées d'un astérisque (*) sont prioritaires et représentent un risque supérieur pour la santé des consommateurs et le risque pour la santé et le bien-être des animaux. Veuillez sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées.

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE		
No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1 *	Donner les soins de santé que nécessite l'état des animaux.	L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chien / certains chiens ont du tartre et des dents déchaussées L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chien / chien avec oreilles avec sécrétions noirs
2 *	Fournir de l'eau potable fraîche et exempte de contaminants, notamment de fèces, d'urine ou de litière.	Chien / L'eau est contaminée. / Eau souillée de rive de bois, brouillée
3 *	Fournir à un animal une cage, un enclos, un box ou une stalle en bon état, solide et stable, fabriqué avec des matériaux non toxiques.	La conception ou la construction est inadéquate. / Enclos / Enclos en bois brute, en palette, certains brisées, grugées et sales de matière brune (excréments)
4 *	S'assurer que les planchers et la portion inférieure des murs qui sont susceptibles d'entrer en contact avec un animal soient en bon état, non toxiques, lisses et non poreux.	L'état, la nature ou l'entretien est inadéquat. / Enclos / Présence de trous dans les revêtements des murs des enclos
5 *	Contenir les animaux avec des installations appropriées afin d'éviter qu'ils ne s'échappent ou qu'ils ne soient blessés.	L'état, la nature ou l'entretien est inadéquat. / Enclos / Présence de clous apparents accessibles aux chiens
6 *	Utiliser de l'équipement d'abreuvement en bon état, fait d'un matériau non toxique.	La conception ou la construction est inadéquate. / Équipement d'abreuvement / Bol avec rebord coupant
7 *	Utiliser de l'équipement d'alimentation en bon état, fait d'un matériau non toxique.	La conception ou la construction est inadéquate. / Équipement d'alimentation / Bol avec rebord coupant

8 *	S'assurer que le bâtiment où est gardé l'animal soit ventilé et que l'air y soit renouvelé afin de prévenir notamment la concentration d'ammoniac et de poussière.	La ventilation est inadéquate. / Bâtiment / Absence de ventilation en fonction dans les bâtiments. Forte odeur d'ammoniac.
9 *	S'assurer que la température et le taux d'humidité du bâtiment sont compatibles avec les impératifs biologiques de l'animal qui y est gardé.	La température ambiante est inadéquate. / Bâtiment / Chiot gardé dans un bâtiment avec la porte ouverte. Température de 8 degrés celsius
10 *	S'assurer que l'éclairage permette l'inspection du bâtiment, des équipements et de l'animal.	L'éclairage est inadéquat. / Bâtiment / chiens dans le sous-sol à la noirceur
11 *	Garder un animal dans un lieu convenable, salubre et propre.	Malpropreté, présence de souillures ou de déchets. / Bâtiment / Présence de poussières et de toiles d'araignées. Présence d'excréments dans les enclos.
12 *	Maintenir la cage, l'enclos, le parc, la niche ou l'abri en tenant lieu ainsi que l'environnement immédiat d'un animal exempt de tout produit, de tout objet ou de toute matière susceptible de nuire à sa sécurité.	Présence de produits, objets ou matière. / Enclos / Présence d'un gallon d'eau de javel dans un enclos avec des chiots
13 *	Entretenir un animal et tailler ses griffes ou ses sabots à une fréquence qui prévient les maladies, l'inconfort et les blessures.	Chien / L'animal n'est pas entretenu. / Les griffes sont longues, les chiens ne sont pas tondu et sont pleins de mottes et sont sales de boue et d'excréments. Impossible de voir certains yeux de chiens à cause du poils.
14	Prévoir pour la femelle qui allaite un endroit où elle peut s'isoler de ses petits selon ses besoins.	La femelle ne peut s'isoler de ses petits. / Chien / Absence d'installation permettant à la chienne de s'isoler de ses petits
15	Donner à la femelle qui allaite un accès en tout temps à ses petits jusqu'à la fin du sevrage.	La femelle n'a pas accès à ses petits en tout temps. / Chien / Le grillage de l'enclos des chiots des bouviers est fermé. La chienne est à l'extérieur et n'a pas accès aux petits
16	Fournir aux animaux de la nourriture saine, fraîche et exempte de contaminants, notamment de fèces, d'urine ou de litière.	Chien / La nourriture est contaminée ou altérée. / Ripe dans les bols de nourriture
17	Informations recueillies	Chien (Adulte) / 38 Chiot (moins de 6 mois) / 21

REMARQUES

Perquisition en lien avec le bien-être et la sécurité de l'animal sont compromis et opération sans permis.
Télémandat de perquisition #000-25-003169-239

Je suis accompagnée d'Isabelle Morin, inspectrice MAPAQ et de 2 policiers de la SQ. Le service animalier est présent aussi.

À mon arrivée, j'informe [REDACTED] que j'ai un télémandat de perquisition et je donne une copie du télémandat à [REDACTED]. Je l'informe que j'ai un mandat de perquisition. Je fais part à [REDACTED] de leur droit au silence et au droit à un avocat.

Aucune amélioration n'est constaté concernant le bien-être et la sécurité de l'animal, dont:

- Forte odeur d'ammoniac dans les bâtiment,
- Température inadéquate pour les chiots
- Manque de soins (toiletage, coupe griffes, soins vétérinaires)
- Enclos en mauvais état
- Manque de luminosité dans le sous-sol.
- Installation non-conforme pour les chiennes avec chiots

Le permis n'a pas été renouvelé.

Le bien-être et la sécurité des animaux sont compromis. Pour ces motifs, nous procédons à la saisie.
Je procède à la saisie de 57 chiens. Ils ont été conduit vers un lieu pour recevoir les soins.
2 chiens sont laissé dans la maison conditionnelle à un examen vétérinaire et la stérilisation d'ici 1 mois. Un rendez-vous est prévu le 25 mai 2023. Veuillez suivre les recommandations de votre vétérinaire. [REDACTED] signe la divulgation vétérinaire.

Les documents sont remis à [REDACTED]

[REDACTED] accepte de céder les chiens saisis au MAPAQ et signe le formulaire de cession.

Des photos ont été prises.

Votre dossier sera soumis à la direction pour des poursuites judiciaires.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Guide_application_Loi_Bien_etre_animal_MAPAQ.pdf

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Guide_reglement_chats_chiens_MAPAQ.pdf

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: LISE MICHAUD
Adresse: 350, BOUL. ARTHUR-BUIES, RIMOUSKI, G5L5C7, (Québec)
Téléphone: 418 727-3522 poste 1666
Télécopieur: 418 727-3821
Courriel : lise.michaud@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à [REDACTED] 159 DES MEANDRES, POINTE-A-LA-CROIX, G0C1L0, (Québec)
Fait à RIMOUSKI ce 2023-05-03

Signature : [REDACTED]

RI ou PCO no: 364160 Photo no: 1

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Isabelle Morin

Signature [Redacted]



RI ou PCO no: 364160 Photo no: 2

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Isabelle Morin

Signature [Redacted]

Copie conforme à l'original le 2023-05-11
par Lise Michaud, inspectrice



RI ou PCO no: 364160 Photo no: 3

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Isabelle Morin

Signature : [REDACTED]



RI ou PCO no: 364160 Photo no: 4

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Isabelle Morin

Signature : [REDACTED]

Copie conforme à l'original le 2023-05-11
par Lise Michaud, inspectrice

RI ou PCO no: 364160 Photo no: 5

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____



RI ou PCO no: 364160 Photo no: 6

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____

Copie conforme à l'original le 2023-05-11
par Lise Michaud, inspectrice

RI ou PCO no: 364160 Photo no: 7

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____



RI ou PCO no: 364160 Photo no: 8

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____

Copie conforme à l'original le 2023-05-11
par Lise Michaud inspectrice

RI ou PCO no: 364160 Photo no: 9

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____



RI ou PCO no: 364160 Photo no: 10

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____

Copie conforme à l'original le 2023-05-11
par Lise Michaud, inspectrice

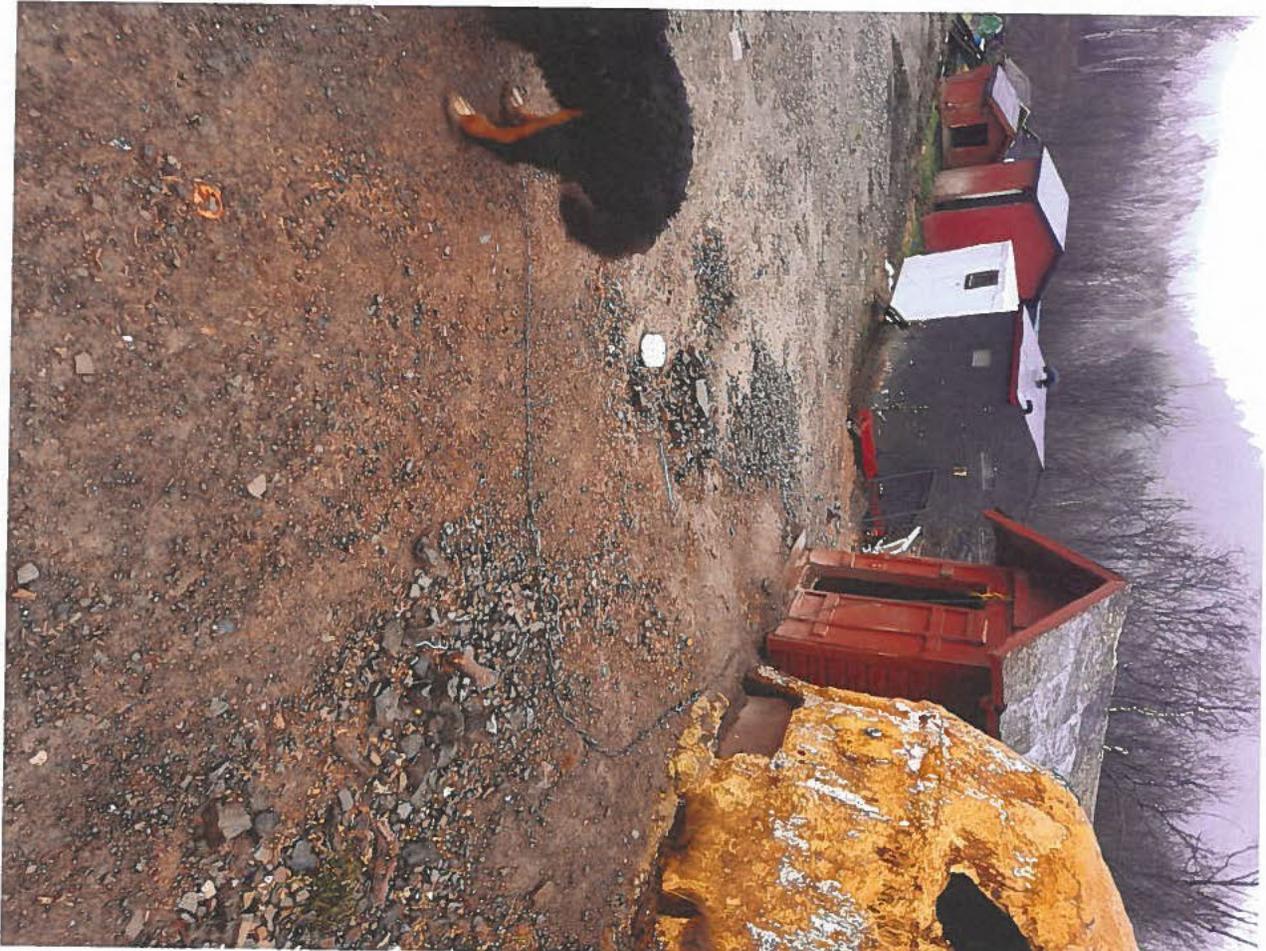
RI ou PCO no: 364160 Photo no: 11

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____



RI ou PCO no: 364160 Photo no: 12

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____

Copie conforme à l'original le 2023-05-11
par Lise Michaud, inspectrice

RI ou PCO no: 364160 Photo no: 13

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____



RI ou PCO no: 364160 Photo no: 14

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Isabelle Morin

Signature : _____

Copie conforme à l'original le 2023-05-11
par Lise Michaud, inspectrice

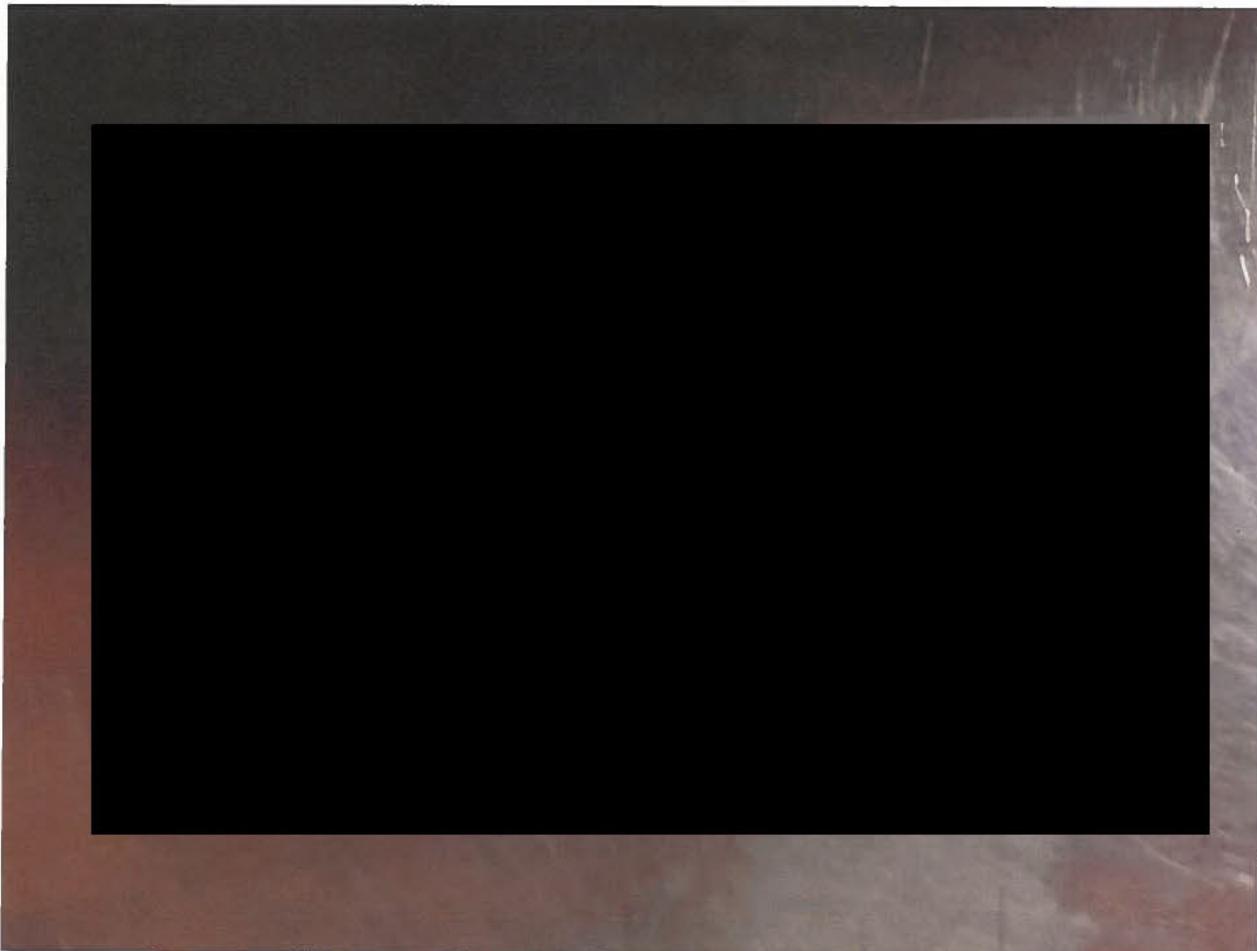
RI ou PCO no: 364160³⁶⁴¹⁵⁹ Photo no: 15

Rapport d'inspection no: 3572497

Date de l'infraction: 2023-05-02

Photo prise par: Lise Michaud

Signature : _____



Copie conforme à l'original le 2023-05-11
par Lise Michaud, inspectrice



DÉCLARATION STATUTAIRE

Je, [REDACTED] médecin vétérinaire à [REDACTED]
située au [REDACTED]
[REDACTED]

déclare solennellement que :

Jeudi le 4 mai, vendredi le 5 mai et mercredi le 10 mai 2023, j'ai procédé à l'examen physique d'entrée d'une partie des animaux d'un des deux lieux de la saisie de Pointe-à-la-Croix (nommés AF). Ils étaient arrivés dans nos locaux de [REDACTED] en fin de journée le 2 mai. Il y avait un total de 57 chiens. J'ai effectué les examens conjointement avec [REDACTED] c'est-à-dire 33 chiens pour ma part. Ce groupe contenait des animaux de tous les âges entre 4 semaines et 12 ans selon mon estimation. Il y avait des représentants de plusieurs races (caniches de plusieurs tailles, bouvier bernois, bichons croisés) et de croisements de races. Il n'y avait aucun animal stérilisé.

La plupart des chiens présentaient une accumulation de tartre dentaire à différents niveaux, même en jeune âge. Huit chiens présentaient du tartre grade 3/4 à 4/4. La condition dentaire de plusieurs animaux était en très mauvais état et nécessitait un détartrage de façon urgente. Plusieurs animaux présentaient des otites à l'examen (10/33), des sécrétions aux yeux, ils avaient les griffes longues, certains avaient des nœuds dans les poils et/ou la présence de selles au pourtour de l'anus et au niveau des pattes. Des chiennes très vieilles avaient une portée ou en avait eu une récemment.

Plusieurs animaux démontraient des luxations de rotules (4/33) et des malocclusions dentaires (4/33). Certains autres présentaient des fractures et/ou de l'usure dentaire. Deux des chiens avaient accumulés une grande quantité de débris (poils, ripe, etc.) au niveau des incisives et des canines inférieures entraînant une halitose sévère (mauvaise odeur se dégageant de la gueule). Un animal avait une fistule qui s'était créée suite à la chute d'une canine, c'est-à-dire une ouverture profonde vers les sinus qui peut parfois provoquer une communication entre la gueule et la cavité nasale. Certains avaient des cicatrices aux yeux ou des cataractes et des courbures anormales au niveau de certains membres. La plupart présentait un état de chair adéquat, mais une chienne était un peu plus mince et certains étaient un peu plus gras que la normale (3/33), dont un chien obèse.

Plusieurs animaux avaient été toilettés et rasés récemment, mais plusieurs autres étaient souillés d'urine et de selles. Après le rasage de nœuds, certains individus présentaient de la rougeur ou une dermatite superficielle localisée, c'est-à-dire une infection de peau légère.

Une chienne de type bichon ou autre croisement de petite race a été estimée à environ 10 ans. Elle avait du tartre dentaire sévère (4/4) sur les 4 dents visibles, une luxation de rotules, une otite, des cataractes, un état de chair diminué (2,5/5) et avait le train postérieur souillé de selles. En plus de toutes ces conditions, elle avait une portée de 3 chiots d'environ 4 semaines malgré son âge avancé.

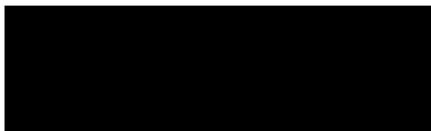
Une autre chienne également de type bichon ou autre croisement de petite race était estimée à 9 ans et avait une portée de 7 chiots d'environ 2 mois. Elle présentait des cataractes, un écoulement aux yeux, une otite et du tartre dentaire sévère (4/4) accompagné d'une malocclusion. Elle avait également un souffle cardiaque grade 2/6, une grosse hernie ombilicale ainsi qu'une luxation des rotules (grade 3/4), toutes ces conditions étant génétiques et pouvant se transmettre aux chiots. Elle avait les griffes longues et elle était souillée de selles au niveau du train postérieur et de l'abdomen. Lors de l'examen du dernier chiot, qui a été le dernier animal examiné de toute la saisie, des mites d'oreilles ont été observées, ce qui est peu commun chez le chien. Ceci pourrait expliquer que plusieurs chiens présentaient des otites, mais un milieu de vie humide, un manque d'entretien au niveau des oreilles et l'accumulation de poils chez certaines races peuvent également prédisposer aux otites.

L'état de plusieurs animaux démontre que les soins de bases n'étaient pas apportés tant au niveau de l'hygiène qu'au niveau de l'état de santé (tartre dentaire, otites, nœuds, animaux souillés, griffes longues, etc.). Ces conditions entraînent de l'inconfort aux animaux. De plus, certaines conditions génétiques ont été transmises telles que des luxations des rotules, des malocclusions, des hernies, etc. La présence de plusieurs chiots, d'une chienne gestante et d'adultes non stérilisés pour un total de 57 chiens laisse croire à la présence de production de masse, communément appelé « usine à chiots ». De plus, le fait que de vieux animaux continuent à servir à la reproduction indique que celle-ci n'était pas faite dans l'optique du bien-être des animaux. Le souci de ne pas transmettre de tares génétiques ne semblait pas non plus une préoccupation pour le propriétaire.

Il est à noter que lors de la rédaction de ce rapport, une chienne avait mis bas de 7 chiots supplémentaires le 8 mai 2023.

Et je fais déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant

A solid black rectangular box used to redact the signature of the declarant.

À Trois-Rivières ce 12e jour de mai 2023

DÉCLARATION STATUTAIRE

Je, [redacted] médecin vétérinaire à [redacted] située
au [redacted]
[redacted]

déclare solennellement que :

Mercredi et jeudi, le 3 et le 4 mai 2023, j'ai procédé à l'examen physique d'entrée d'une partie des animaux de la saisie en provenance de Pointe-à-la-Croix (groupe «AF»). Les animaux sont arrivés dans les locaux de la [redacted] à la succursale de [redacted] le 2 mai en fin de journée. Au total, il y avait 57 chiens : j'ai complété l'examen de 24 de ces chiens et les autres ont été réalisés par ma collègue, [redacted]. Parmi les chiens que j'ai évalués, d'âge estimé entre 3 semaines et 10 ans, il y avait 11 femelles et 13 mâles, tous semblaient non stérilisés.

Dans l'ensemble, les chiens étaient sociables et assez faciles à manipuler. Quelques-uns, en particulier des chiens plus âgées, démontraient des signes de stress, de nervosité lors des manipulations : queue en position ventrale, tremblements, raideur du corps... Toutefois, les chiens ne démontraient pas de signes d'agressivité. Ce qui laisse croire que ceux-ci ne sont pas habitués à se faire manipuler par les humains et/ ou qu'ils présentent des signes d'anxiété lors des contacts humains.

L'ensemble des chiens présentaient un pelage terne, souillé, feutré par endroit et avaient les griffes longues. Cependant, certains chiens semblaient avoir bénéficié d'une tonte récente : pelage rasé plus court, trace de rasoir.

Plusieurs problématiques de santé ont été observées lors des examens. Une des plus importantes était leur condition dentaire : même les jeunes chiens en transition dentaire présentaient déjà une légère accumulation de tartre dentaire. Les jeunes adultes (2 à 4 ans) souffraient de maladie parodontale modérée à sévère. Par conséquent, une détérioration avec l'âge a été notée. Cette condition a une composante génétique mais est aussi aggravée par l'accumulation de tartre et une mauvaise hygiène dentaire. Dans le même ordre d'idée, quelques chiens présentaient une malocclusion de la mâchoire : cette conformation a aussi une composante génétique et prédispose à des problèmes dentaires (accumulation de tartre et maladie parodontale). Quelques chiens avaient aussi des dents retenues (dents de lait n'ayant pas tombé). Enfin, tous ces désordres entraînent de l'inconfort, de la douleur en plus de prédisposer à des infections, des difficultés de s'alimenter et autres conséquences sur la santé et le bien-être de l'animal. D'ailleurs, un détartrage d'urgence a été recommandé chez quelques chiens tellement leur condition était extrême (évidence d'infection purulente dans la gueule).

Environ le tiers des chiens souffraient d'otites : rougeur aux oreilles avec quantité abondante de sécrétions anormales et démangeaisons. Plusieurs cytologies (analyse microscopique) ont permis de mettre en évidence des pathogènes (levures et bactéries). Ainsi, ces chiens ont nécessité des nettoyages d'oreilles régulier en plus de traitements topiques quotidiens.

Également, 2 chiots estimés à 8 semaines d'âge de race bouvier bernois, présentaient un état de chair sous-optimal (ils étaient petits et maigres pour leur âge) ainsi que des muqueuses pâles. Un d'entre eux présentait aussi un souffle cardiaque. Un test d'hématocrite a été réalisé et s'est avéré anormalement bas suggérant une anémie d'origine indéterminée. Plusieurs causes sont possibles pour cette condition, entre autres une infection (parasitaire par exemple), un saignement, une maladie auto-immune etc. Pour un diagnostic plus précis, des tests supplémentaires seraient nécessaires.

D'autres problèmes de santé ont été observés soient: anomalie oculaire, problèmes de peau (plaie, croûtes, boutons, squames, hypotrichose / alopecie par exemple), souffle cardiaque...

En conclusion, l'état de l'ensemble des animaux démontre que les soins de base n'étaient pas apportés vu la condition de leur pelage, les griffes longues, les problèmes dentaires, les otites, les problèmes oculaires etc. Ces conditions entraînent de l'inconfort et de la douleur aux animaux.

De plus, le nombre d'animaux ainsi que leur statut reproducteur démontrent une perte de contrôle au niveau des naissances. Par ailleurs, certaines conditions génétiques ont été transmises telles que les problèmes de malocclusion dentaire et de maladie parodontale.

Et je fais déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant

A solid black rectangular box redacting the signature of the declarant.

À Trois-Rivières, ce 12^e jour de mai 2023.

PROCÈS-VERBAL DE SAISIE
avec mandat ou télémandat ou sans mandat
(articles 110 et 111 C.p.p.)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District : Bonaventure

Localité : Pointe-à-la-Croix

N° de dossier : 000-25-003169-239

Corps policier et numéro d'événement : MAPAQ 2411272/2792589

AU SAISI OU RESPONSABLE DES LIEUX : Micheline Beebe et Gilbert Landry

AU JUGE DU DISTRICT DE Bonaventure

Je soussigné, Lise Michaud, matricule [REDACTED], dûment autorisé à effectuer une perquisition, certifie par les présentes que je me suis rendu le 2 mai 2023, à, 9h heures, à l'endroit suivant :
159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0

district de Bonaventure

J'ai perquisitionné et saisi les choses suivantes :

57 chiens

La perquisition a été autorisée avec mandat ou télémandat.

La saisie a été pratiquée sans mandat ou télémandat pour les motifs suivants :

Les choses suivantes, non mentionnées au mandat ou télémandat, ont été saisies pour les motifs ci-après énumérés :

Nom du saisi ainsi que le nom de la personne chez qui s'effectue la perquisition ou, en son absence, celui du responsable des lieux (s'ils sont connus) :

M. Gilbert Landry et Mme Micheline Beebe, 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0

Renseignements permettant de découvrir celui qui a droit à la chose saisie (s'ils sont connus) :

MAPAQ 1-844-ANIMAUX (1-844-264-6289)

Le saisi ou, en son absence, le responsable des lieux, reconnaît avoir reçu le 2 mai 2023 un double du présent procès-verbal de saisie et une copie du mandat ou du télémandat.

Au moment de la perquisition, ni le saisi, ni le responsable des lieux n'étaient sur les lieux. Un double du présent procès-verbal de saisie sera déposé au greffe de la Cour du Québec à la chambre criminelle et pénale du district judiciaire de _____ situé à _____

À Pointe-à-la-Croix, le 2 mai 2023

Lise Michaud, hs peatrice MAPAQ

Nom et qualité du saisissant

RÉSERVÉ AU GREFFIER

Procès-verbal déposé le 8 Mai 2023

MANDAT OU TÉLÉMANDAT DE PERQUISITION

- article 40 Loi sur l'administration fiscale, RLRQ, c. A-6.002
 article 40.1.0.1 Loi sur l'administration fiscale, RLRQ, c. A-6.002
 article 40.1.0.1(3) Loi sur l'administration fiscale, RLRQ, c. A-6.002
 article 102 C.p.p.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

District : BonaventureLocalité : Pointe-à-la-Croix

N° de dossier : _____ 000-25-003169-239

Corps policier et numéro d'évènement : MAPAQ 2411272/2792589

- EN PERSONNE
 PAR TÉLÉPHONE (original)
 PAR TÉLÉPHONE (fac-similé)
 PAR AUTRE MOYEN DE TÉLÉCOMMUNICATION

À Inspecteurs autorisés à appliquer la loi B-3.1 et autres intervenants nécessaires

ou aux agents de la paix de ce district

ou aux employés de l'Agence du revenu du Québec

ATTENDU qu'il appert de la déclaration de Lise Michaudoccupation : Inspectrice MAPAQ en bien-être animal autorisée à appliquer la loi B-3.1qu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'une infraction est ou a été commise, à savoir :
(infraction et référence à l'article de la loi concernée)

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (LRQ chapitre B 3.1)
 Animaux dont la sécurité et le bien-être est compromis: articles 5, 39; Saisie d'animaux: articles 42, 43
 Opération sans permis: article 16

que les choses suivantes :

(description des choses à saisir)

150 chiens

- sont susceptibles de faire la preuve de l'infraction;
 dont la possession constitue une infraction;
 ont été obtenues, directement ou indirectement, par la perpétration d'une infraction;
 sont ou ont été utilisées pour la perpétration d'une infraction à une loi fiscale (art. 40, 40.1.0.1 ou 40.1.0.1(3) Loi sur l'administration fiscale)

et que ces choses se trouvent à l'endroit suivant :

Maison d'habitation, bâtiments, roulottes et terrain situés au 159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC. G0C 1L0

À CES CAUSES, vous êtes autorisé à entrer dans ces lieux, dans les 15 jours de la délivrance du présent mandat / télémandat, à rechercher ces choses, à les saisir et en faire rapport à un juge ayant compétence dans le district judiciaire où le mandat a été décerné / où l'original du télémandat sera déposé.

- Ce mandat / télémandat peut être exécuté :
 de nuit entre _____ heures et _____ heures
 un jour férié, à savoir le _____

Autres modalités d'exécution :

Utilisation d'un serrurier si requis. Utilisation des contrôleurs animaliers si requis

L'infraction, le lieu et/ou les biens visés concernent une personne exerçant une fonction particulière
(Juge, avocat, notaire, journaliste, administrateur d'État, membre de l'Assemblée nationale, de la Chambre des communes ou du Sénat)

Ce mandat / télémandat est refusé.

À Gaspé, le 27/04/23 à 9:15 heures

Sonia Cyr
Juge de paix magistrat

Juge / Juge de paix (ou déclarant - fac-similé)

Juge / Juge de paix (en caractères d'imprimerie)

DISTRICT	Bonaventure
LOCALITÉ	Pointe-à-la-Croix
NO DE DOSSIER	
ORGANISME DÉCLARANT	MAPAQ
NO D'ÉVÈNEMENT	2411272/2792589

MOTIFS EN APPUI À LA DEMANDE/ MODALITÉS D'EXECUTION

- 1 Le 12 avril 2023, je, Lise Michaud inspectrice au MAPAQ, fais une inspection au 159 rue des
- 2 Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0 suite à la réception d'une plainte concernant le bien-
- 3 être animal et pour faire un suivi du plan d'action. Je constate dans les bâtiments, une forte odeur
- 4 d'ammoniac (yeux et gorge qui me piquent), donc une ventilation inadéquate. Je constate que les
- 5 chiennes ne peuvent pas s'isoler de leurs petits selon leur besoin comme le stipule la
- 6 réglementation. Je constate aussi que les enclos qui hébergent les chiens sont en mauvais état
- 7 (présence de rouilles, trou dans les murs), sales de matière brune pouvant correspondre à des
- 8 excréments et fait en matériaux non lisses, ni facilement lavables (bois brute) et que plusieurs
- 9 enclos dans une roulotte ont les 4 côtés pleins, ce qui ne permet pas à l'animal d'avoir une vue
- 10 sur l'extérieur de l'enclos comme le stipule la réglementation. La majorité des niches sont trop
- 11 grandes par rapport à la taille des chiens qui ne leur permettent pas de conserver leur chaleur. Je
- 12 constate aussi la présence de ripe dans les bols d'eau et de nourriture et que le toilettage des
- 13 chiens est absent (poil long, cotonné, sale; griffes très longues). Je constate la garde de plusieurs
- 14 chiens à une température qui est inadéquate (trop froide pour les petits de moins d'un mois d'âge,
- 15 comme le stipule la réglementation). Présence sur place de 95 chiens de plus de 6 mois et 52
- 16 chiots. Les améliorations mentionnées dans le plan d'action reçu le 2 février 2023 ne sont
- 17 aucunement débutées.

- 18 Ces mêmes constats ont aussi été faits lors des inspections précédentes :

- 19 - Du 12 novembre 2020 où il y avait la présence sur place de 58 chiens de plus de 6 mois et
- 20 15 chiots. Un plan d'action est demandé et reçu le 26 novembre 2020.
- 21 - Du 25 mars 2021 où il y avait la présence sur place de 62 chiens de plus de 6 mois et de 6
- 22 portées de chiots. Le plan d'action n'a pas été respecté. Nouveaux délais laissés.

NOM, PRÉNOM DU DÉCLARANT	SIGNATURE	DATE
Michaud, Lise	[REDACTED]	27 avril 2023

NOM, PRÉNOM DU JUGE	SIGNATURE	DATE

DISTRICT	Bonaventure
LOCALITÉ	Pointe-à-la-Croix
NO DE DOSSIER	
ORGANISME DÉCLARANT	MAPAQ
NO D'ÉVÈNEMENT	2411272/2792589

MOTIFS EN APPUI À LA DEMANDE/ MODALITÉS D'EXECUTION

- 23 - Du 10 mai 2022 où il y avait la présence sur place de 76 chiens de plus de 6 mois et de 46
24 chiots. Aucune amélioration significative n'est constatée. Ils me font part d'un nouveau
25 projet de roulotte pour relocaliser certains chiens.
- 26 - Du 24 novembre 2022 où il y avait la présence sur place de 80 chiens de plus de 6 mois et
27 81 chiots. Un nouveau plan d'action est demandé et est reçu le 2 février 2023. L'état des
28 bâtiments se dégrade et l'ajout de roulettes qui finalement ne sont pas conforme ne sont
29 pas venu régler les problématiques constatées.
- 30 Aucune amélioration significative concernant le bien-être et la sécurité de l'animal n'est constatée
31 le 12 avril 2023, malgré les nombreux délais laissés.
- 32 Aussi, ils sont principalement 2 personnes pour s'occuper de l'élevage. [REDACTED]
33 [REDACTED]
- 34 Le permis de propriétaire ou gardien de 50 chiens et/ou chats venait à échéance le 24 janvier 2023
35 et aucun avis de renouvellement n'est reçu au MAPAQ en date du 27 avril 2023.
- 36 À la lumière de ces constatations, j'ai des motifs de croire que le bien-être et la sécurité des
37 animaux sont compromis, qu'il y a opération sans permis et que des infractions sont commises.

NOM, PRÉNOM DU DÉCLARANT	SIGNATURE	DATE
Michaud, Lise	[REDACTED]	27 avril 2023

NOM, PRÉNOM DU JUGE	SIGNATURE	DATE
Sonia Gyl Juge de paix magistrat	[REDACTED]	27/04/23

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District : Bonaventure

Localité : Pointe-à-la-Croix

N° de dossier : 000-25-003169-239 105-25-003169-236

Corps policier et numéro d'évènement : MAPAQ 2411272/2792589

À UN JUGE AYANT COMPÉTENCE DANS LE DISTRICT :

Je, soussigné, Lise Michaud dûment autorisé à exécuter le mandat ou télémandat, fais rapport que conformément à ce mandat ou télémandat, je me suis rendu le 2 mai 2023

à 9h heures, à l'endroit suivant :

159 rue des Méandres, Pointe-à-la-Croix, QC, G0C 1L0

district de Bonaventure

- J'ai procédé à la perquisition et à la saisie des choses mentionnées au procès-verbal ci-annexé;
 - Les lieux étant occupés, j'ai remis un double du procès-verbal à m. Gilbert Landry, personne présente et apparemment responsable des lieux;
 - Les lieux étant inoccupés, j'ai placé bien en vue sur _____ un avis indiquant qu'une perquisition a eu lieu;
- La chose saisie, décrite ci-dessous, a été détruite en vertu de l'article 131 C.p.p., puisqu'elle représentait un danger sérieux pour la santé des personnes et la sécurité des personnes et des biens;
- Aucune chose n'a été saisie lors de la perquisition;
- Le mandat ou télémandat n'a pas été exécuté pour les raisons suivantes :

À Rimouski, le 3 mai 2023



Signature

Rapport déposé le 8 mai 2023, à 15:00 heures



Juge / Juge de paix

Mardi le 16 mai 2023

Madame Lise Michaud
Inspectrice bien-être animal
Direction générale de l'inspection et du bien-être animal
350, boulevard Arthur-Buies Ouest
Rimouski (Québec) G5L 5C7

Madame

La présente est pour confirmer que l'exploitant Gilbert Landry, numéro de dossier 2411272-0002, situé au 159 des Méandres, Pointe-A-La-Croix G0C 1L0, ne détenait pas, le 2 mai 2023, un permis du MAPAQ en règle pour détenir ou garder 15 chats et chiens et plus, en vertu de la Loi sur le bien-être et la sécurité animal (R.L.R.Q. chapitre B-3.1).

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Jonathan
Alain

Signature numérique
de Jonathan Alain
Date: 2023.05.16
14:29:23 -0400'

Jonathan Alain
Coordonnateur

200, chemin Sainte-Foy, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 1 800 463-6210
Télécopieur : 418 380-2169
permisBEA@mapaq.gouv.qc.ca

ENTENTE CONCERNANT LA CESSION D'ANIMAUX**ENTRE**Gilbert Landry

ci-après appelée le « Cédant »;

ET**Ministère de l' Agriculture, des Pêcheries et de l' Alimentation
du Québec**

ci-après appelé le « Cessionnaire »;

Attendu que les animaux décrits à l'annexe 1 nous ont été cédés;

Attendu que cette intervention a eu lieu le 2 mai 2023 _____;

Attendu qu'en vertu d'une entente verbale préalable, les frais de garde sont à la charge du cessionnaire, ci-nommé le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;

Attendu que le cédant désire céder au cessionnaire la propriété des animaux récupérés et, le cas échéant, des animaux auxquels ceux-ci pourraient donner naissance depuis l'intervention.

LES PARTIES CONVIENNENT :**DÉCLARATION :**

1. Le Cédant déclare qu'il est le propriétaire des animaux décrits à l'annexe et, le cas échéant, des animaux auxquels ceux-ci pourraient donner naissance depuis le 2 mai 2023 ou qu'il est autorisé à céder ces animaux comme le démontre le document joint à l'annexe 2.
2. Le Cédant déclare qu'il sait qu'une poursuite peut être intentée en vertu de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (c. B-3.1)*, même s'il y a cession des animaux.

CESSION :

3. Le Cédant cède gratuitement et sans aucune condition au cessionnaire, qui accepte, les animaux décrits à l'annexe 1 et, le cas échéant, les animaux auxquels ceux-ci pourraient donner naissance depuis la visite.

Initiales



